

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

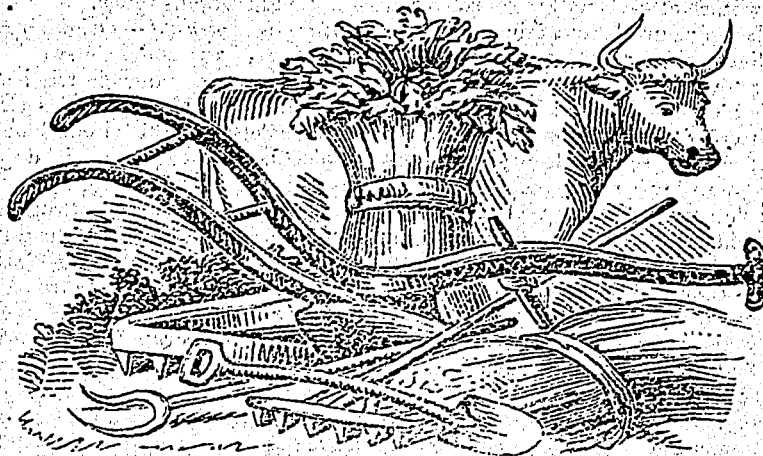
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1e insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

A nos abonnés retardataires

Nous prions de nouveau MM. les abonnés retardataires de payer leurs arrérages de souscription à la *Gazette des Campagnes* au plus tôt. Il y en a, parmi nos abonnés, un grand nombre qui nous doivent plusieurs années d'arrérages ; outre cela, sur 1,400 dont l'abonnement expirera au 1er avril prochain, 225 abonnés seulement ont payé pour l'année courante. On devra comprendre facilement l'état de gêne dans lequel nous nous trouvons. Que tous nos abonnés, sans exception, s'empressent de payer leur souscription à la *Gazette*. Par ce moyen, nous serons non seulement en état de faire face à nos affaires, mais nous pourrions augmenter le nombre de pages de la *Gazette des Campagnes*, sans augmentation du prix d'abonnement, tel que nous l'avons projeté.



CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine

(Suite)

Race New-Leicester.—Beaucoup de sujets donnés comme *New-Leicesters* très-purs, s'éloignent plus ou moins des caractères que nous avons fait connaître dans notre dernière causerie. Ces différences sont dues principalement au genre d'élevage adopté par quelques éleveurs continuateurs de l'œuvre commencée par Bakewell.

"Tout en s'attachant, dit M. Wilson, à conserver ces qualités comme base de leurs opérations, d'habiles éleveurs sont parvenus à en donner de nouvelles à leurs troupeaux, et à augmenter ainsi la valeur de leurs élevés tout en ajoutant encore à la perfection de leurs formes. Ils ont réussi à élever la taille

et le poids de la toison, se mettant ainsi en opposition avec les principes de Bakewell, qui semble avoir repoussé ces qualités dans sa pratique ; ils ont donné à leurs brebis plus de fécondité et de qualités comme nourrices ; il est vrai que ce qui manquait à ces mères sous ce double rapport avait pour cause plutôt la consanguinité, dont il avait fait un usage si étendu, qu'un défaut inhérent à sa race même. Ces modifications, et quelques autres d'une importance moindre, ont apporté quelques altérations dans l'apparence du *Leicester* de nos jours ; nous devons reconnaître toutefois que les changements dus au caprice et aux goûts de quelques éleveurs en particulier n'expliquent pas d'une manière tout-à-fait satisfaisante les caractères généraux qui distinguent les *Leicesters* des différentes contrées de l'Angleterre. Ainsi dans tel comté, nous trouvons une toison longue et presque bouclée, tandis qu'ailleurs la laine est plus courte et plus serrée ; ici nous remarquons des animaux de grande taille, à apparence un-peu molle ; à tête nue, là des moutons qui, sans être petits cependant, sont de taille moins élevée, et semblent, d'après leur apparence viré et rustique, mieux adaptés aux vicissitudes de notre climat si variable."

Nous devons croire, avec les plus savants auteurs qui ont étudié cette question que les différences signalées par M. Wilson dans les divers troupeaux *New-Leicesters* sont dues à deux causes principales : 1o. L'influence toute-puissante du climat, de la nourriture et de la nature du sol sur lequel ces troupeaux ont été élevés ; 2o. celle du sang des vieilles races que l'on a transformées au moyen des croisements avec la race perfectionnée.

Les auteurs anglais reconnaissent parfaitement ces influences et les résultats qu'elles obtiennent. Ainsi, dans les contrées du centre, voisin de celui de *Leicester*, la race a conservé presque sans changements la taille et les caractères du troupeau de *Bakewell* ; la tête est toujours aussi petite et la toison n'a augmenté ni en poids ni en longueur. Or, ces comtés possédant la plupart un sol calcaire, semblent particulièrement propres à la production des animaux de taille moyenne et à la laine plus

courte. Tandis que les comtés, qui, comme le Lincolnshire et le Yorkshire, sont composés en majeure partie d'anciens marécages, et produisent une herbe beaucoup plus abondante et plus grossière, ces comtés, disons-nous, possèdent des animaux d'une taille beaucoup plus élevée donnant une laine incomparablement plus longue.

Cette influence de la nourriture et de la nature du sol sur la taille des moutons et sur la longueur de leur laine est incontestable; mais elle n'a pas lieu seulement sur les moutons, elle se fait encore remarquer sur toutes les autres espèces animales domestiques ou sauvage. Ce n'est que dans le Lincolnshire et le Yorkshire que l'on peut créer ces énormes races porcines dont les sujets engraisés atteignent souvent le poids de 1000 livres. Ce n'est encore que dans le premier comté que l'on a pu former la colossale race de chevaux noirs que l'on y élève. Les lièvres du Lincolnshire sont généralement reconnus comme présentant une taille beaucoup plus forte et une viande de moindre qualité que ceux des comtés du centre et du sud.

Le New-Leicester est, nous l'avons déjà dit, un animal de boucherie par excellence; mais pour qu'il puisse atteindre toutes ses qualités, il lui faut une nourriture abondante et succulente; aussi cette race ne convient-elle parfaitement qu'aux pays riches et fertiles. Si ces conditions ne sont pas remplies, il change complètement, et devient un animal tout autre que celui formé par l'éminent éleveur anglais. Si l'on veut nourrir un New-Leicester pur aussi misérablement qu'un animal de race rustique, il perd ses qualités les plus précieuses et descend même au-dessous de la race commune, lorsqu'il ne succombe pas tout-à-fait.

La plupart des éleveurs anglais ne trouvent pas même suffisante, pour leurs brebis qui viennent d'agneler, la nourriture composée de bon foin, de farine et de racines qu'ils donnent à leurs troupeaux pendant l'hiver. Ils craindraient que les mères n'ussent pas assez de lait avec cette riche alimentation et ils préfèrent faire agneler leurs brebis à l'époque où les pâturages peuvent donner une nourriture plus appropriée à leurs besoins. Ce qui arrive ordinairement dans le mois de mars sous le climat de l'Angleterre. On comprend facilement qu'avec ces précautions la taille, la précocité et les autres qualités de la race doivent se conserver sans la moindre altération. Et certes, si nos moutons communs recevaient des soins aussi minutieux leur amélioration marcherait avec une rapidité que ne pourra jamais produire le croisement par sa seule influence.

"Tant que les agneaux tettent, dit M. Eug. Gayot, il sont maintenus avec leurs mères sur les meilleurs herbages; à partir du sevrage, celles-ci sont mises sur un pâturage moins riche, ce qui offre le double avantage de les conserver dans un état de graisse médiocre jusqu'au moment de la lutte (*monte*) et de réserver les meilleures pièces pour les animaux en graisse; ce n'est que quelques jours avant de leur donner le bélier qu'on commence à les nourrir plus fortement."

Nous voyons, dans ce qui précède, la mise en pratique des principes que nous avons si souvent enseignés dans nos causeries. "Nourrissez bien vos bestiaux, surtout dans le jeune âge, avons-nous maintes fois répété, c'est le plus sûr moyen d'augmenter leur taille et de remplacer de regrettables défauts par de précieuses qualités." Les cultivateurs anglais, éleveurs pratiques par excellence, ne se contentent pas d'écouter les enseignements, ils les mettent en action, et c'est ainsi qu'ils peuvent présenter aujourd'hui au monde entier, ces superbes races qui font notre admiration.

Nous reconnaissons cependant une exception à cette règle: ce ne peut être en nourrissant trop copieusement tous les animaux de la ferme que l'on formera une très-bonne race de vache laitière; mais il n'y a aucune exception lorsqu'on veut

former une race de boucherie digne de ce nom, quelque soit l'espèce animale sur laquelle on opère, que ce soit sur les bêtes-à-cornes, les moutons ou les cochons. Or, en ce moment la consommation toujours croissante de la viande demande impérieusement la formation des races de boucherie, dans le but de livrer à vente une plus grande masse de chair dont le prix de revient sera cependant plus faible.

Race de Cotswold.—Originaire du comté de Gloucester, en Angleterre, la race de Cotswold a été de tout temps recommandable par sa laine de très-belle qualité et d'une éclatante blancheur. Elle vit depuis des temps immémoriaux sur les collines de Cotswold qui lui ont donné leur nom.

L'ancienne race possédait de nombreuses qualités, entre autres la rusticité et une grande finesse de la laine; mais elle était assez mal conformée et engraisait difficilement. Elle avait encore l'avantage de n'être pas difficile sur le choix de la nourriture et de se contenter des maigres pâturages des collines. Aujourd'hui, la plupart des troupeaux Cotswold ont été perfectionnés par une infusion très-libérale du sang New-Leicester. Le mode d'amélioration employé ici a été le *métissage*; c'est-à-dire que l'on a introduit d'abord une certaine dose du sang de la race New-Leicester et que l'on a ensuite continué l'opération en pratiquant une sélection intelligente des reproducteurs qui possédaient au plus haut degré les qualités que l'on voulait fixer dans la race. Ce mode a parfaitement réussi, les Cotswolds améliorés sont maintenant complètement fixés; ils transmettent à leurs descendants toutes les qualités et les caractères qu'ils possèdent et par conséquent ils sont aptes à améliorer d'autres races moins parfaites qu'eux.

L'influence du New-Leicester sur le Cotswold a été très-grande. Elle lui a donné une grande perfection de formes, une grande précocité et un développement plus considérable; tout en lui conservant sa rusticité et ses autres propriétés en tant qu'elles sont compatibles avec les nouvelles qualités acquises.

Malgré les avantages qui distinguent aujourd'hui le Cotswold bon nombre d'éleveurs amateurs, ceux qui s'occupent d'élevage et d'amélioration comme amusement plutôt que dans le but d'en obtenir des profits réels, n'aiment pas cette race. Mais la plupart des éleveurs anglais vivant uniquement de leurs exploitations l'apprécient hautement. Nous en aurons dit suffisamment sur la faveur avec laquelle on accepte le Cotswold, lorsque nous aurons fait connaître que les comtés de Hereford, Worcester, Oxford, Wilt, Somerset, Glamorgan, Norfolk, Kent, etc., en élèvent de nombreux troupeaux.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Nous venons de relire Bourdaloue. Ce jésuite, dont on ne saurait révoquer en doute la grande science et la parfaite orthodoxie, fut, comme l'on sait, le plus grand prédicateur du XVII^e siècle. Il frappait comme un sourd, au dire de Madame de Sévigné, sur les vices, les travers de cœur et les travers d'esprit qui tendaient à dominer à son époque. La cour de Louis XIV et Louis XIV lui-même aimaient à l'entendre. Quoiqu'il ne les flattât point, qu'il n'eût jamais de choses agréables à leur dire, qu'il combattit leurs opinions erronées, il ne fut ni disgracié ni exilé. On sut respecter en lui le défenseur de la justice et de la vérité, et lui, il savait que le meilleur moyen de sauver la justice et la vérité, c'est de se déclarer hautement pour elles; que les demi-mesures ne sauvent rien; que les concessions à l'esprit d'erreur et d'usurpation ne peuvent entraîner que des maux plus grands encore.

Or, le Père Bourdaloue, jésuite, savant homme, théologien

d'une doctrine très-sure, se trouve justement penser comme vous à propos du modérantisme que nous avons combattu, il y a quelques mois. Nous le ferons donc parler un peu aujourd'hui, car il est bon de revenir de temps à autre sur le chapitre du modérantisme, qui n'est, au fond, qu'un libéralisme légèrement déguisé. A force de répéter, de démontrer même que les modérantistes font fausse route, nous finirons peut-être par être entendu.

On a souvent reproché et l'on reproche encore à la *Gazette des Campagnes* d'avoir des allures trop militantes. Plusieurs de ceux qui lui font ce reproche édifieraient bien davantage s'ils avaient le courage de combattre les bons combats, car rester indifférent et muet, comme c'est dans leurs habitudes, lorsque les intérêts de la religion sont en jeu, lorsque l'erreur par mille artifices veut supplanter la vérité, est chose scandaleuse et criminelle. Le Père Bourdaloue le déclare bien formellement dans un sermon pour le vingtième dimanche après la Pentecôte. Nous exhortons tous ceux qui savent tenir une plume ou qui exercent une certaine influence à méditer les paroles qui vont suivre, puis à se demander, à la vue de tant de doctrines funestes qui ont circulé et circulent encore parmi nous, s'ils n'ont rien à se reprocher et s'ils peuvent être en paix avec leur conscience.

" J'appelle scandale d'indifférence, dit-il, une froideur mortelle et une malheureuse neutralité sur ce qui touche les intérêts de la religion. Qu'il s'élève quelques différends sur des questions importantes où la vraie foi est attaquée, des gens demeurent tranquillement à l'écart et ils ne prennent point, disent-ils, de parti; ils ne sont ni pour l'un ni pour l'autre, se flattent de suivre en cela l'avis du grand Apôtre, qui reprenait les chrétiens de Corinthe d'être les uns pour Paul les autres pour Apollo, mais ne faisant pas attention à ce qu'ajoutait le même Apôtre, qu'ils devaient être pour Jésus-Christ, et par conséquent que si Paul soutenait la doctrine de Jésus-Christ, ils devaient nécessairement se trouver du côté de Paul et le seconder. Cependant on se tient en paix; on entend tout et l'on ne s'attache à rien. Que la religion soit en danger, que l'Eglise de Jésus-Christ soit humiliée, qu'elle soit méprisée, qu'elle soit insultée, on n'en est nullement ému, et c'est, à ce qu'il semble, une sagesse, une discrétion, un esprit de dégage-ment. Comme si dans la cause de Dieu tout homme, selon le mot de Tertullien, n'était pas né soldat! Comme si jamais il était permis à des enfants de rester neutres entre leur mère et ses ennemis; à des sujets, entre leur prince légitime et des peuples révoltés; à des chrétiens, à des catholiques, entre l'Eglise et des rebelles qui lui déchirent le sein! "

Le même grand prédicateur s'élève fortement contre ces timides, ces peureux, ces lâches qui, s'enveloppant du manteau de la prudence humaine, crient à qui veut les entendre que la conservation de la paix vaut bien mieux que tout le reste, et qu'il faut éviter toute discussion, toute lutte, tout éclat de nature à la troubler.

" Cet éclat troublera la paix! Qu'il la trouble, répond saint Augustin; c'est en cela même qu'il sera glorieux à Dieu et digne de l'esprit chrétien. Car il y a une fausse paix qui doit être troublée, et c'est celle dont je parle, puisqu'elle favorise le péché. Et pourquoi le Fils de Dieu nous a-t-il dit dans l'Evangile qu'il n'était pas venu pour apporter la paix sur la terre, mais le glaive et la division; qu'il était venu séparer le fils d'avec le père et la mère d'avec la fille? Que voulait-il par là nous marquer, si non qu'il y a dans le cours de la vie des occasions et des conjonctures où il est impossible de satisfaire au zèle que l'on doit à Dieu, sans s'exposer à rompre la paix avec les hommes? Et qu'y a-t-il en effet de plus ordinaire (qu'on remarque ces mots) que ces occasions, où pour l'honneur de

Dieu il faut se résoudre à soutenir des guerres dans le monde et contre le monde? Non, non, Chrétiens, il n'y a point de paix ni domestique, ni étrangère qui doive être préférée à l'obligation de porter l'intérêt de Dieu et de s'opposer à l'offense de Dieu. Si le scandale, qui se commet au mépris de Dieu, vient de ceux qui vous sont unis par les liens de la chair et du sang, toute paix avec eux est un autre scandale, encore plus grand. Il faut, selon le sens de l'Evangile, le haïr et le renoncer: ils ne doivent pas s'en plaindre, puisque si le scandale vient de vous-mêmes, il faut vous haïr et vous renoncer vous-mêmes, car c'est pour cela que Jésus-Christ a pris les alliances les plus étroites du père avec le fils, de la fille avec la mère, afin de mieux faire entendre que nulle raison ne doit être écoutée au préjudice du Seigneur et de son culte.

" Mais ne doit-on pas ménager le prochain, surtout si c'est un ami, si c'est un homme distingué par sa naissance, par son élévation, par son rang? Le ménager! mon cher auditeur; et qu'est-ce que cet ami, qu'est-ce que ce grand, qu'est-ce que cet homme quel qu'il soit, dès qu'il y va de la gloire de votre Dieu et de son service? Si les Apôtres avaient eu de tels ménagements, où en serions-nous? Auraient-ils prêché l'Evangile, malgré les édits des Empereurs et les menaces des tyrans? Auraient-ils répondu avec tant de fermeté aux juges et aux magistrats qui leur défendaient de parler, qu'ils devaient plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes: *Si justum est, in conspectu Dei, vos potius audire quam Deum?* Si les Pères de l'Eglise, les Athanase, les Chrysostôme, les Augustin et les autres avaient eu de pareils égards, auraient-ils préservé le peuple fidèle de tant d'erreurs qu'ils ont détruites, et de tant d'hérésies qu'ils ont combattues. Agissez avec respect, mais agissez avec force; l'un n'est point contraire à l'autre. Honorez la naissance, honorez la dignité, honorez la personne, mais condamnez l'injustice et l'iniquité. Cependant, chrétiens, voici le désordre: on se persuade que c'est sagesse de se taire, de dissiper, d'attendre l'occasion favorable, et un moment qui ne vient jamais ou qu'on ne croit jamais être venu. Ah! Seigneur, ôtez-nous cette digne sagesse du monde et remplissez-nous de votre zèle! "

Les peureux et les lâches savent pourtant parfois se remuer; ils prêchent la paix tant que les seuls intérêts de la vérité, de l'Eglise et de Dieu sont attaqués; mais, sitôt qu'on touche à leurs intérêts propres, ils boudissent dans l'arène comme des lions et sont prêts à livrer les plus rudes combats. Triste contradiction, qui démontre quel empire ont les passions sur nous. Écoutez encore Bourdaloue à ce propos:

" Nous ne manquons de fermeté, dit-il, que lorsqu'il faut en avoir pour les intérêts de Dieu; et, pour nos intérêts propres, nous ne péchons que parce que nous avons trop de fermeté. Je m'explique. Que Dieu soit outragé, que son nom soit blasphémé, que le culte de la religion soit profané, nous demeurons dans un repos oisif et dans une langueur mortelle. Mais qu'on nous attaque dans nos biens, qu'on nous blesse dans notre honneur, il n'y a point d'excès où le ressentiment ne nous porte, et, pour en venir au détail, qu'un esprit impie et corrompu raille en notre présence des choses saintes; c'est là qu'une crainte humaine nous ferme la bouche. Mais que la raillerie s'étende sur nous, sur nos personnes, sur nos actions, nous nous déchaînons contre elle jusqu'à la fureur..... En un mot, qu'on déshonore Dieu et qu'on crucifie Jésus-Christ, comme l'Apôtre nous apprend qu'il est encore tous les jours crucifié à nos yeux, ce n'est rien pour nous: mais qu'on nous pique, même légèrement; mais qu'on nous rende un mauvais office, c'est alors que tout le feu de la colère s'allume, suivant cette belle parole de St Jérôme: *In Dei injuriis benigni sumus, in nostris contumeliosis oculi exercemus.* Nous sommes pleins de douceur à l'égard

de ceux qui font injure à Dieu, et nous poursuivons de notre haine ceux qui nous outragent.....

“ Mais que ce qui était la cause de Dieu devienne la nôtre; que cette cause de Dieu commence à nous toucher personnellement; que notre intérêt s'y trouve mêlé, et l'on verra si nous sommes aussi peu agissants et aussi dépourvus d'adresse que nous le disons. Il n'y a point alors de ressort que nous ne sachions faire jouer et il n'y a pas d'obstacles que nous n'ayons le secret de rompre. Auparavant nous ne pouvions rien; maintenant nous pouvons tout. Nous n'osions employer nos aïeux pour Dieu; nous les fatiguons et les épuisons pour nous-mêmes. Il semble que nous soyons transformés en d'autres hommes, et que notre lâcheté, par un changement merveilleux, se soit convertie dans la plus intrépide et la plus inébranlable constance: *In Dei injurias benigni sumus in nostris contumelias odia exercimus.* ”

Mais voici qui est terrible: “ Quelque bien que vous puissiez faire d'ailleurs, chrétiens, poursuit Bourdaloue, si par une condescendance trop facile vous souffrez que la religion, que l'Eglise, que la piété, que la vérité, que la sainte doctrine soient impunément attaquées, fussiez-vous dans tout le reste des hommes irréprochables, vous êtes des anathèmes que Dieu rejettera, qu'il confondra même dès cette vie, et sur qui il fera éclater la rigueur de ses jugements. Ne comptez point sur toutes les autres vertus que vous auriez pratiquées. ”

Une vérité d'expérience, une vérité qui se manifeste tous les jours, c'est qu'en effet jamais la lâcheté n'a profité à personne. Quiconque s'aime au préjudice de son devoir, au préjudice de la vérité, de la religion, se perd en se cherchant et se détruit en tentant de se conserver.

“ Voyez en la preuve, dit Bourdaloue dans le sermon sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu, et l'exemple sensible dans ces hommes du siècle, je veux dire non plus dans ces sages et ces prudents, mais dans ces lâches chrétiens, qui, par faiblesse de cœur, par une crainte servile, par un respect tout humain, contre les reproches de leur conscience, lorsqu'ils devraient exercer leur zèle pour Dieu, abandonnent indignement ses intérêts. Ce qu'ils ont en vue, c'est de se ménager eux-mêmes; mais qu'arrive-t-il? C'est que bien loin qu'ils y réussissent, leur lâcheté se termine pour eux à des effets tout contraires. Car premièrement, elle les prive du plus grand honneur qu'ils auraient pu prétendre, même dans l'opinion du monde, savoir, d'être les défenseurs, et, selon la mesure de leurs forces, les protecteurs de la cause de Dieu. Secondement, elle les rend odieux et méprisables tout à la fois: odieux aux gens de bien, qui, témoins de leur infidélité, ne peuvent se défendre de concevoir contre eux une juste indignation; et méprisables même aux impies, dont ils étoient néanmoins par la devoir se promettre l'affection et l'approbation. En troisième lieu, cette lâcheté se dément et se contredit dans eux, mais d'une manière dont ils ne sauraient se parer, et dont la conviction et le remords leur est déjà insupportable dès cette vie. Enfin, elle oblige Dieu à retirer d'eux ses grâces les plus spéciales, et à leur faire sentir les châtimens les plus sévères de sa justice. ”

Qui habet aures audiendi, audiat, que celui qui a des oreilles pour entendre, entende. Cette doctrine du Père Bourdaloue n'est point celle, nous le savons, qu'on professe en trop d'endroits malheureusement, mais elle est la seule véritable. On ne plaît à Dieu et l'on évite l'anathème qu'en la mettant en pratique. Les hommes, quelle que soit la position qu'ils occupent, qui souffrent volontiers qu'on blesse la doctrine de l'Eglise, mais qui ne tolèrent point qu'on contredise leur manière de voir, feront une œuvre excellente s'ils méditent sérieusement les paroles du zélé jésuite que nous venons de leur mettre sous les yeux.

Nous n'en avons pas fini avec le Père Bourdaloue; nous continuerons de le faire parler dans notre prochaine Revue, et cette fois encore il frappera vraiment *et* comme un sourd.

A Rome, il ne se passe pas de semaines où l'on n'ait quelques malheurs à déplorer; la canaille, que le libérateur Lamormora y a amenée, a toutes les facilités de commettre ses attentats; si on intervient pour les contenir, on a toujours soin d'intervenir trop tard. C'est ainsi que le jour de la fête de l'Immaculée-Conception une bande de ces brigands a pu soulever une émeute aux portes mêmes du Vatican et a traité d'une manière barbare plusieurs citoyens romains amis du Pape. Le généreux lieutenant de Victor-Emmanuel n'a eu la pensée de disperser les émeutiers que lorsqu'ils eurent fait, dit le bulletin télégraphique, un effroyable carnage.

Les nouvelles de la France sont assez vagues; on parle d'une récente sortie de Trochu, mais on ignore encore les résultats. L'armée de la Loire, divisée en quatre corps, se prépare à reprendre l'offensive. Tous les jours, paraît-il, elle reçoit des renforts considérables. Les généraux qui la commandent ont besoin de bien prendre leurs mesures; ils ont appris par une longue et malheureuse expérience que Von Moltke est rarement pris au dépourvu.

Dans la Colombie anglaise, le vœu de la population est d'entrer dans la confédération canadienne.

A Manitoba, on fait les élections; on assure que le gouvernement de M. Archibald sera appuyé par la grande majorité des électeurs.

Voyage agronomique

(Suite.)

La porcherie est peu spacieuse, mais suffisante pour les besoins de la ferme. Elle se trouve placée au-dessus de la fosse à fumier. Les loges sont sur deux rangées séparées par une allée large d'environ quatre pieds. L'une des rangées est affectée aux pores à l'engrais, et l'autre aux pores d'entretien. Le local est bien éclairé et de bons ventilateurs entretiennent dans l'intérieur une aération convenable. Les loges des pores à l'engrais sont en outre adjacentes à un *appentis* servant de cours où les animaux se rendent ordinairement pour y déposer leurs déjections. La communication entre ces deux locaux a lieu au moyen de légères portes suspendues par le haut que le porc pousse avec son groin et qui retombent après qu'il est passé. Les auges en bois sont disposées de manière à rendre très-facile la distribution de la nourriture. A l'un des bouts de la porcherie se trouvent, d'un côté la bouilloire où l'on fait cuire les aliments des pores, et de l'autre un emplacement servant de dépôt temporaire pour les racines. Des trappes permettent de jeter le fumier sur le tas immédiatement au-dessous.

La position élevée de cette porcherie ne nous a pas paru exempte d'inconvénients. Ainsi le manque de cours pour les pores à l'entretien, nuira considérablement à leur santé; car si le repos et la tranquillité sont nécessaires aux pores à l'engrais, il n'en est pas de même de ceux à l'entretien. Ces derniers demandent un peu d'exercice absolument nécessaire à leur rapide développement. Ce défaut est le seul que nous ayons à lui reprocher; mais M. Casgrain y obvie en grande partie en ne se servant de cette porcherie que pour l'hiver.

Au-dessous de la porcherie sont placés le tas de fumier et la fosse à purin. L'emplacement est assez spacieux et peut contenir deux à trois cents voyages de fumier. La fosse à purin est munie d'une pompe en bois au moyen de laquelle on déverse sur le tas le liquide nécessaire pour régulariser la fermentation et amener une bonne confection de l'engrais.

Dans l'établissement de cette place à fumier, M. Casgrain est parti de ce principe: que le meilleur fumier est celui qui a subi un commencement de fermentation sans déperditions de principes fertilisants. Dans ce but, l'engrais qui sort des étables et de la porcherie est disposé dans la place à fumier aussi horizontalement et aussi également que possible. Le fumier fermente, les pailles perdent leur consistance, et les

graines de mauvaises herbes perdent leur faculté germinative ; mais comme ces actions se produisent dans un local fermé, et que, d'ailleurs, les arrosements leur donnent une marche lente, il n'y a aucune perte de principes ou du moins elle est peu appréciable.

L'écurie est assez vaste pour loger quatre chevaux. Elle ressemble à la plupart des écuries des cultivateurs de nos endroits, avec cette énorme différence que l'élévation du plafond au-dessus du pavé est beaucoup plus considérable et que par conséquent l'air que les animaux y respirent y est plus sain.

Passons maintenant aux espèces animales.

La bergerie contient de magnifiques sujets appartenant aux plus belles races anglaises. Ce troupeau est certainement l'un des plus beaux et même nous pourrions dire le plus beau que nous ayons vu dans les paroisses du bas de Québec. Les animaux les plus recommandables appartiennent aux races Cotswold, Southdown et New-Leicester.

Nous avons remarqué surtout deux brebis Cotswold achetées par M. Casgrain lui-même à la dernière exposition provinciale. Nous avons admiré leur parfaite conformation, leur belle laine longue, douce et d'une extrême blancheur. On voit qu'un praticien éclairé seul a pu faire un aussi bon choix. Si l'on juge par les caractères extérieurs, et c'est le moyen ordinaire de baser un jugement, ces deux brebis sont des Cotswolds parfaitement purs.

Les Southdowns sont parfaits de formes et de vigueur. M. Casgrain possède deux brebis de cette race achetées à M. L. J. Pomroy en janvier 1870, et un jeune bélier obtenu de l'une de ces brebis le printemps dernier. La race Southdown paraît bien résister à notre climat et possède en outre de précieuses qualités qui ont engagé M. Casgrain à en faire l'essai. Cette race a une taille plus petite que le Cotswold et le New-Leicester, et conviendrait peut-être mieux que ces derniers dans les cultures pauvres ; mais elle rachète cette infériorité apparente par une conformation parfaite et une laine courte, douce, frisée, très-serrée et d'une extrême finesse.

Les autres sujets du troupeau sont des New-Leicesters plus ou moins purs et des métis tous présentant de précieuses qualités.

La spécialité de M. Casgrain est l'élevage du mouton et nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il a obtenu dans cette partie, des succès remarquables. Il n'a négligé aucun sacrifice pour s'assurer ce succès, et il peut maintenant livrer à la vente des reproducteurs aussi précieux au moins que ceux que nous allons acheter à grands frais dans des localités plus éloignées. Il paraît avoir beaucoup plus de confiance dans le Cotswold et le Southdown que dans le New-Leicester comme améliorateurs de notre race commune. Nous partageons parfaitement son opinion ; car, outre une bonne conformation et une grande précocité, les deux premiers possèdent une rusticité beaucoup plus grande que le dernier.

Nous ne pouvons laisser ce sujet sans faire connaître un fait qui montre l'esprit observateur de M. Casgrain. Ayant remarqué que ses moutons s'arrachaient la laine sur différentes parties du corps, cet habile éleveur voulut en connaître la cause. Il pensa d'abord que des boutons pouvaient causer une démangeaison et pousser les animaux à s'arracher la laine. Après un examen attentif, il ne put voir aucun bouton ; mais il remarqua la présence de petits insectes excessivement fins qui cherchaient à s'introduire dans la peau en produisant une vive démangeaison. La cause étant connue, il chercha un moyen de détruire ces insectes, ce moyen il le connaît aujourd'hui et s'en sert avec un succès complet. Nous avons vu faire l'opération sous nos yeux, le mouton ne paraît pas souffrir, la laine n'est pas détériorée et tous les insectes même, les poux ordinaires

du mouton, sont tués en quelques secondes. M. Casgrain peut livrer à très-bas prix sa préparation à tous les cultivateurs qui lui en feront la demande.

Les bêtes-à-cornes appartiennent en grande partie à la race canadienne ; mais nous y avons remarqué trois beaux sujets de la race Hereford : deux taureaux et une taure. L'un de ces taureaux et la taure ont été achetés à M. Stimson de Compton, et l'autre taureau à M. John Rice également de Compton ; le dernier taureau surtout est parfaitement pur.

Comme race de boucherie, le Hereford est préférable au Durham dans les cultures peu avancées ; car il se contente, pour nourriture ordinaire, d'aliments grossiers que le Durham plus délicat refuserait certainement ; en outre il engraisse très-facilement et sa chair marbrée est très-recherchée sur les marchés. Pour ce qui concerne cette race nous renvoyons nos lecteurs aux causeries que nous avons déjà donné sur ce sujet.

Au moyen de l'aqueduc dont nous avons parlé en commençant ce compte-rendu, le service des animaux est bien simplifié. Des tuyaux apportent l'eau dans toutes les parties des bâtiments qui en ont besoin. Les auges des vaches et des chevaux sont remplis en quelques minutes et sans travail. L'eau nécessaire à la préparation de la nourriture des porcs s'obtient avec la même facilité. Cet aqueduc a coûté \$800 environ et a été exécutée sous la direction immédiate de M. Casgrain.

C'est encore un succès à enregistrer.

Enfin, nous terminerons en disant que le comté de l'Islet possède dans M. Casgrain un modèle qui se recommande à l'imitation de tous les amis du progrès.—J. D. SCHMOUTH.

Le cultivateur et les procès inutiles

Des contestations plus ou moins sérieuses se produisent souvent parmi les habitants des campagnes ; pour un rien on se querelle, l'amour-propre se met de la partie, et il faut alors avoir recours aux tribunaux avec leur cortège de formalités, de procédures, de lenteurs et surtout de frais qui s'élèvent à un chiffre considérable.

C'est ainsi que des capitaux énormes deviennent improductifs lorsqu'ils pourraient être employés si utilement ailleurs.

Les procès font non-seulement perdre de l'argent à ceux qui les engendrent, mais ils engendrent encore des haines, des inimitiés, et il se forme ainsi des camps différents dans nos paroisses, tandis que la fraternité et la concorde devraient être la règle générale. C'est en se réunissant, en s'associant, que les cultivateurs peuvent avoir à leur disposition cet élément de puissance morale et matérielle qui leur serait d'un si grand secours.

Ne serait-il pas possible de faire disparaître toutes ces tracasseries qui occasionnent des pertes de temps, d'argent, et qui sont par conséquent un obstacle à l'établissement de cette bonne harmonie que l'on devrait toujours rencontrer au milieu des campagnes ? Ne serait-il pas possible de constituer notre état social de manière que toutes les forces actives fussent utilement employées ?

Il suffit de vouloir pour atteindre ce but, pourvu que chaque habitant des campagnes se décide à faire de petites concessions, sans blesser cependant en aucune façon ses intérêts.

Que faut-il donc faire ?

Comme le dit avec raison M. Potel-Lecouteux, créer des conciliateurs, des arbitres agricoles, pour concilier et régler les différends qui naissent entre les propriétaires ruraux et les fermiers à l'occasion de l'exécution des baux, et entre les cultivateurs à l'occasion de leurs relations professionnelles, etc., etc.

Voilà tout le remède, et certes il n'est pas difficile à trouver, c'est le gros bon sens qui l'indique.

Existe-t-il au monde une institution plus simple, et plus naturelle ? Une difficulté surgit entre deux ou plusieurs cultivateurs ; ces derniers se chamaillent pendant longtemps, enfin ils vont trouver le greffier, l'avocat, qui le plus souvent donne raison à chacun d'eux. Ils intentent une action, le papier marqué va son train, on doit mettre le plus souvent possible la main à la poche,

car, sans cela, un procès ne marche jamais bien. Le jour de l'audience est fixé, on se présente devant un juge, qui est sans aucun doute animé des meilleures intentions, mais qui ne sait pas toujours à quelle branche il doit se raccrocher, car les faits sont presque toujours dénaturés par les parties.

Les plaideurs ont dépensé des sommes folles, ils ont perdu un temps précieux, leur esprit a été assailli par de sérieuses inquiétudes, car une difficulté qui n'était rien à son début devient grave par les frais auxquels elle a donné lieu. Un jugement est rendu, et bien des fois il ne satisfait ni l'une ni l'autre des parties. De là surgissent un appel, une foule de nouvelles complications et quelquefois même la ruine la plus complète. Et tout cela, parce que Jean a pris à son voisin 4 à 5 pieds carrés de terre ayant la valeur de \$1 à \$2; tout cela, parce que le cheval de Paul s'est échappé sur le terrain de Pierre; tout cela, parce qu'un propriétaire et un fermier ont en entre eux un démêlé sans importance. Voilà les sources qui alimentent le plus souvent les tribunaux, et ces sources deviennent des torrents qui emportent les fortunes privées et qui sont un obstacle sérieux au développement du progrès agricole.

Ne serait-il pas plus simple et plus rationnel de nommer quelques personnes dans chaque paroisse et de les prendre tantôt comme arbitres définitifs, tantôt comme conciliateurs amiables? Quelle différence y aurait-il donc entre ces arbitres, ces conciliateurs et un juge? Les premiers seraient de braves et intelligents agriculteurs, connaissant parfaitement les hommes et les choses, et ils rempliraient des fonctions honorables qui leur auraient été données par le suffrage de la paroisse; ils ne craindraient jamais de se transporter sur les lieux du litige, de tout voir, de tout entendre. Sans aucun doute ils démêleraient facilement la vérité du mensonge, et ils rendraient avec connaissance de cause une sentence qui n'aurait donné lieu à aucun frais et à aucune dépense.

Vous n'êtes pas d'accord, vous ne pouvez pas vous entendre, rien d'étonnant, mais choisissez des hommes qui vous inspirent de la confiance, expliquez-vous devant eux loyalement, franchement. Pourquoi ces hommes qui vous connaissent bien ne vous rendraient-ils pas aussi bonne justice que les juges d'un tribunal quelconque?

Au moment où l'on s'occupe de la confection d'un Code Municipal où les droits du cultivateur ne sont pas clairement énoncés, il serait très-nécessaire de donner un plus grand développement à un système de conciliation appelé à rendre d'immenses services aux habitants de la campagne. Certes le capital d'exploitation, argent et temps, n'est pas déjà si considérable pour qu'on le gaspille inutilement et que l'on perde ainsi des forces actives qui contribueraient pour une si large part à l'accroissement des denrées alimentaires et des matières premières si nécessaires à l'industrie.

Pourquoi laisser toujours l'agriculture en dehors, alors que l'industrie et le commerce jouissent de certains privilèges qui lui sont d'un si grand secours?

(A continuer.)

Bibliographie

Traité élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal.

Les Révères Sœurs de la Providence ont publié, l'année dernière, sous ce titre, un traité de matière médicale, d'hygiène et de petite chirurgie, qui a droit à tous les éloges et à tous les encouragements. La première édition en est déjà épuisée, mais nous apprêtons avec plaisir qu'une seconde plus complète et encore plus soignée est actuellement sous presse, et sera bientôt en vente.

Cet ouvrage est non-seulement utile, indispensable au médecin de ville et de campagne, mais encore est nécessaire dans les familles, où l'on vient à activer et à mettre en pratique des connaissances médicales exactes, et à se suffire dans mille dispositions, où le secours d'un médecin n'est pas requis. Le traité est une compilation, tirée des meilleurs auteurs français, anglais et

américains. Tout ce qui y est recommandé, peut être suivi d'une manière sûre. Les notions sur l'hygiène, la chirurgie et la thérapeutique qu'il renferme sont de celles que personne ne devrait ignorer, et qui malheureusement sont inconnues à un grand nombre. Un ouvrage de ce genre a manqué jusqu'ici au Canada et a fait lacune dans notre éducation domestique. Les mères de famille qui ont de l'instruction, devraient toutes posséder des notions théoriques exactes, sur la manière de prendre soin de leurs enfants.

Combien, pourtant, ignorent les connaissances, même les plus indispensables, de l'hygiène et de la médecine de l'enfance. Aussi, que de moyens empiriques encore en usage dans les familles! La publication de ce traité offre une excellente opportunité pour nombre de mères et de femmes instruites, de s'approprier facilement une multitude de connaissances médicales des plus utiles. L'ouvrage se divise en trois parties. La première traite spécialement de l'histoire des médicaments; la manière de les préparer, leur usage, et les maladies dans lesquelles ils sont recommandés. Cette partie est des plus complètes; tout y est clair et précis. Les remèdes les plus nouveaux sont décrits avec soin, ainsi que les affections où ils sont préconisés. La partie qui regarde l'hygiène et les soins à donner aux malades est remplie d'une foule de notions pratiques de la plus grande valeur.

C'est en lisant et relisant cette portion de l'ouvrage que l'on bénéficierait dans un grand nombre de familles des connaissances si précieuses qu'il renferme. Non seulement cet ouvrage serait de la plus grande utilité pour nombre de familles; mais, comme traité élémentaire de matière médicale et de thérapeutique des étudiants en médecine et des praticiens, nous le considérons égal, sinon supérieur, à toutes les publications anglaises et françaises du genre. Et nous affirmons ceci, sans exagération, ni flatterie.

Cet ouvrage est destiné à devenir classique, dans nos institutions médicales canadiennes. Nos bonnes Sœurs de la Providence méritent bien des éloges, pour avoir su avec de si faibles moyens, produire une œuvre aussi complète et aussi utile. Nous les en félicitons de tout cœur. Nous voudrions voir leur livre dans toutes les bibliothèques, et nous le recommandons bien spécialement aux médecins, aux étudiants et aux familles.

L'ouvrage porte l'approbation suivante:

« Nous soussigné, Evêque de Montréal, ne pouvons que louer, bénir et approuver le travail fait par les Sœurs de la Providence, pour le soulagement des membres souffrants de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'autant plus volontiers que de charitables Médecins ont bien voulu se charger de réviser cet ouvrage et de constater qu'il pouvait être très-utile à des Sœurs Hospitalières qui, comme celles de la Providence, ont consacré leur existence au soulagement de toutes les misères humaines.

Montréal, le 19 janvier 1869. † Ic. Ev. de Montréal. »

N. B. Pour plus d'informations, voir l'annonce.

Petite chronique

L'hiver avec ses glaces et ses frimats nous arrive enfin; un peu plus tard qu'à l'ordinaire; mais il ne se fait pas moins lourdement sentir que les années précédentes. A l'heure où nous écrivons (5 heures P. M.) le thermomètre Fahrenheit est descendu à 18 degrés. Nous aurons bien certainement des froids plus intenses, mais la basse température d'aujourd'hui se fait d'autant plus sentir que nous n'y sommes pas préparés et qu'elle succède sans transition à une température relativement douce. A travers nos vitres glacées nous voyons aller et venir les passants chaudement emmitouffés, et se jeter ces mots: il fait froid, il fait froid.

Ah oui, il fait bien froid et nous pensons péniblement à ces pauvres gens qui n'ont peut-être pas les moyens d'entretenir dans leurs habitations une chaleur suffisante et réchauffer leurs membres engourdis par le froid. Jetez les yeux autour de vous, heureux de la terre, pensez aux souffreteux qui vous entourent, faites-leur don d'une légère partie de votre superflu et vous en ferez des heureux.

Lundi, le 12 courant, vers 5 heures et 20 minutes du matin une secousse assez forte de tremblement de terre s'est fait sentir à Ste. Anne de la Pocatière et dans quelques paroisses environnantes.

— A la Chambre Locale, le 16 courant, on a proposé la résolution suivante : Que la période de trois ans suivant la passation de l'acte des Sociétés de colonisation, qui est déterminée par la onzième section du dit acte comme étant l'espace du temps durant lequel il sera accordé de l'aide à ces sociétés, soit prolongée de manière que cette subvention puisse être accordée durant la période de quatre ans à compter de l'expiration de l'année financière actuelle. — Adoptée.

RECETTES

Moyen d'enlever le vieux mastic

Humectez le mastic avec de l'acide nitrique ou de l'acide muriatique et vous pourrez ensuite l'enlever avec une extrême facilité. Du savon ordinaire remplira le même objet.

Pour faire disparaître les taches d'encre bleue

Le linge taché, devra d'abord être lavé dans du lait doux ; puis en le frottant fortement avec du savon mou, la tache disparaîtra bientôt.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XL

Le second projet de Matteo.

(Suite.)

La comtesse réfléchit un moment, puis, ayant pris une résolution, elle dit en souriant :

— Vous êtes assurément un étrange personnage, signor Pescara, mais je veux bien céder à votre caprice. Parlez donc, librement et sans crainte, et dites-moi vos merveilles, car vous pouvez être sûr qu'il n'y a pas de secret entre Henri Delagrave et moi.

— C'est ce que nous verrons. Questionnez et je répondrai.

La comtesse s'assit sur le canapé, et indiqua une chaise à Matteo ; mais celui-ci préféra rester debout.

— Vous apportez des nouvelles de maître Mouton ?

— Oui.

— De bonnes nouvelles ?

— Pour Henri Delagrave, oui.

La comtesse sentit le sang lui monter au visage, sa voix trembla, et elle se leva à moitié dans l'exces de son anxiété.

— Sûrement !... vous n'avez pas réussi dans votre tentative pour... pour... Elle attendit, mais comme Matteo restait silencieux, elle acheva sa phrase... pour vous emparer de ce papier ?

Matteo s'approcha plus près de la table, de manière à ce que la lumière tombât en plein sur lui, et tira de sa poche un papier plié.

— Le voilà, dit-il.

La comtesse bondit sur ses pieds.

— Le testament ! cria-t-elle.

— Le testament d'Isaac Delagrave ; le voici.

— Mais Mouton ! murmura-t-elle, l'avocat Ephraïm Mouton ? Matteo tira de sa poche un petit poignard qu'il jeta sur la table.

— Voyez... là !

Il indiqua la lame, et la comtesse recula d'horreur.

— Du sang !... misérable ! vous l'avez tué ?

— Mes instructions étaient de m'emparer de ce testament coûte que coûte. Je n'avais pas le choix des moyens. J'ai pris le plus expéditif.

— Vos instructions !... données par qui ? demanda-t-elle, sans retirer les yeux de dessus le poignard.

— Par Henri Delagrave.

— Et quelles preuves en avez-vous ? demanda-t-elle sévèrement.

— Je n'ai pas de preuves. Les instructions étaient verbales, et cela était suffisant.

La comtesse quitta un moment le poignard des yeux, pour regarder ce papier si chèrement acheté, et que Matteo avait également posé sur la table.

Puis, relevant la tête, elle regarda l'homme masqué, fixement et presque avec dédain.

— Vos compagnons ? demanda-t-elle ; est-ce qu'eux aussi se sont contentés de paroles qu'on peut nier quand bon semble ?

— Je n'ai pas de compagnons. Dans des affaires pareilles, le plus sûr est d'agir seul.

La comtesse eut un sourire de triomphe.

— Vous avez quelques témoins de ce... de cet arrangement dont vous parlez ?

Matteo haussa les épaules.

— Pas le moindre, répondit-il.

Alors, avec la vivacité d'une tigresse, la comtesse, de la main droite saisit le poignard, tandis que de la gauche elle enleva le testament.

— Vil et misérable assassin, s'écria-t-elle, va raconter au monde ton histoire, et voir si l'on te croira. Regarde !... la fenêtre par laquelle tu es entré, est encore ouverte pour ton évasiu... Reste, et je te dénoncerai comme étant, d'après ton propre aveu, l'assassin de l'avocat Mouton.

Matteo, qui n'avait pas bougé, durant cette tirade, fit un pas vers elle.

Droite et fière, la main armée du poignard, l'Italienne le défia d'approcher davantage.

— Je veux passer par cette porte, dit-elle ; si vous cherchez à me retenir... à me toucher... je vous plonge dans le cœur la lame de ce poignard !

Mais Matteo ne fit aucun effort pour la retenir, jusqu'au moment où elle atteignit la porte ; alors, d'une voix sourde, mais accentuée, mais sans broncher de place, il paria :

— Restez, dit-il ; je vous en supplie, restez !

Mais elle, fière et superbe, jeta sur lui un regard de mépris, et posa la main sur le bouton de la porte.

Toujours immobile, l'Italien prit de nouveau la parole.

Mais cette fois, ce fut d'une voix de tonnerre :

— Restez ! Variuà Cordiani ! cria-t-il ; je vous l'accorde... restez !

Il y avait quelque chose dans le ton avec lequel ces derniers mots furent prononcés, qui réveilla quelque souvenir du passé. En effet, la comtesse Rosati retira sa main de dessus le bouton de la porte, et chancela comme si elle avait reçu un coup.

— Ordonner ! De quel droit employez-vous un mot pareil vis-à-vis de moi ?

— En vertu d'un droit qu'il vous sera difficile de contester. Regardez et tremblez !

Il arracha son masque, et la lumière des bougies éclaira son visage.

— Femme ! cria-t-il, me reconnais-tu maintenant ?

La figure de l'Italienne était rigide, tant était grande et soudaine sa frayeur.

— Femme ! répéta Matteo, me reconnais-tu ?

Elle se leva les mains comme pour échapper à une horrible vision.

— Vivant ! mon mari... Matteo Cordiani, vivant !

Ces paroles s'échappèrent en un long gémissement de sa poitrine, et puis elle tomba à genoux, en jetant un cri.

Matteo s'approcha d'elle, et se penchant, il plaça une main sur chacune de ses épaules, et la força à le regarder en face.

— Oui, femme cruelle et sans remords, dit-il, le tombeau que tu avais creusé pour moi était large et profond, et cependant je vis encore ! On fit feu sur moi lorsque je m'évadai de la prison où toi et les tiens m'aviez fait enfermer pour le restant de mes jours ; mais le coup qui aurait pu me tuer, ne fit que m'écorcher, et j'en fus quitte pour la perte d'un œil. Je trouvai le cadavre d'un homme parmi les rochers ; — comment il était venu là, je l'ignore. J'échangeai mes vêtements contre les siens, et je m'enfuis. Tu entends, femme ! — et il la secoua violemment. — Je m'enfuis ! Il n'y avait pas de sécurité pour moi en Italie ; aussi, je me réunis à quelques individus dont la situation était aussi désespérée que la mienne. Nous volâmes un bateau, et nous fîmes voile vers l'Espagne. De là, je m'embarquai pour le Brésil, et dans le Nouveau Monde, j'oublierai bientôt l'ancien. J'oublierai tout... excepté

toi ! Je restai fidèle à un souvenir, du moins, et jamais, un seul instant, je n'ai oublié la dette que je te devais !

Il la lâcha, et se baissa pour ressaisir le poignard et le papier, que dans sa frayeur, elle avait laissé tomber.

— Levez-vous ! dit-il sévèrement ; levez-vous, et je ne vous ferai pas de mal. Votre vie m'est aussi nécessaire que ma mort vous l'était autrefois ! Levez-vous, vous dis-je.

Il frappa du pied avec impatience, et la comtesse se leva tremblante.

— Que voulez-vous faire de moi ? dit-elle à voix basse tandis que ses yeux et chacun de ses traits exprimaient la haine et la crainte.

— Les événements décideront de ma conduite. Mon premier acte sera de trouver le propriétaire légitime de la fortune d'Isaac Delagrave, la jeune fille que je vois mentionnée dans ce testament.

Il y eut un changement dans les traits de la comtesse. . . . Un clignement d'œil, un frémissement des lèvres à peine perceptible, mais si léger que fût ce mouvement, Matteo le vit.

— Vous la connaissez, dit-il ; il vous sera inutile de nier ! vous la connaissez !

Et la saisissant par le poignet, il l'attira à lui :

— Qui est-elle ? . . . qui est-elle ? vite, dites-moi son nom ? cria-t-il.

Avec un effort, la comtesse leva les yeux sur lui.

— Oui, je la connais, dit-elle d'une voix qui avait regagné beaucoup de sa première fermeté.

— Répondez, alors.

— Si je refusais ?

La figure du bandit s'assombrit, et il leva à demi la main.

— Vous me tuerez, n'est-ce pas ?

— Non ; ce n'est pas cela. . . . Et il lui lâcha le poignet. A défaut de cette fille, je chercherai un autre trésor. . . . Je réclamerai ma femme !

— Comment ?

— Avec l'aide de la justice, s'il était nécessaire. Nous ne sommes pas en Italie, *bella carissima*, et il y a des juges, même pour les pauvres en France.

Les contours revenaient aux joues de la Rosati. . . . Elle sourit d'un air de mépris.

— Vous oubliez l'avocat Mouton, dit-elle. Comment vous présenteriez-vous devant la justice, avec une pareille tache sur les mains ?

— La tache s'attacherait à d'autres mains que les miennes, répliqua-t-il froidement. Vous seul pouvez me dénoncer ! Vous en êtes capable, je le sais ; mais comme votre sécurité dépend de la mienne, je puis me fier à vous. Bien plus, mon intention est d'être généreux au delà de vos espérances ; Delagrave restera maître de Moidrey, et vous, si vous êtes sage, vous serez toujours madame Delagrave.

— Je comprends, dit la comtesse froidement ; et le prix d'une telle générosité ?

— La moitié de la fortune que je vous donne. Une femme ne peut pas laisser son mari périr de faim, tandis qu'elle a tout à souhait ; ce serait outrager l'humanité. Aussi, il faudrait partager la fortune, *carissima*. . . la partager avec moi !

La comtesse frissonna.

— Vous êtes, dit-elle, vous mon mauvais génie. . . mon destin.

— Justement ! répliqua-t-il en souriant. Le tombeau est un gardien jaloux, et ce n'est pas pour rien qu'il rend ses morts ! Je vous ai dit mon intention ; je vous demande maintenant votre confiance en retour. N'hésitez pas, dit-il en prenant un ton de menace ; je saurais bien vous contraindre à l'obéissance.

La comtesse baissa la tête. Le bandit avait raison, — elle n'avait qu'à obéir.

(A continuer.)

R. MORGAN, MARCHAND DE MUSIQUE, ETC.,
à Québec, rue St. Jean,

Offre en vente *La dernière romance française :*

J'AI ME !! JE SUIS AIMÉ !!!

Romance par Alexandre Richardt, auteur de la jolie romance
"O belle étoile ! O chère amie !!

22 décembre 1870.

MELANGES

HISTORIQUES, LITTÉRAIRES ET D'ÉCONOMIE
POLITIQUE

PAR

HUBERT LARUE.

MM. GARANT et TRUDEL, éditeurs-libraires de Québec offrent au public cet important ouvrage qu'ils viennent de publier, contenant un grand nombre des écrits de M. le Dr. LaRue qui ont été accueillis si favorablement par le public. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la table des matières, pour en comprendre toute l'importance :

CONFÉRENCES : La Langue française en Canada ; Paresse et Travail ; Luxe et Vanité ; Notaires, Avocats, Médecins. — Le Dériveur de Langue, — Eloge funèbre de M. l'Abbé Louis J. Casault, — Discours de Fin d'année, — Un Naufrage dans le golfe Saint-Laurent, — Les "Mémoires" de M. De Gaspé, — Les Fêtes patronales des Canadiens-Français, — Les Peabody en Canada, — Le Lendemain des Rois, — Les Richesses naturelles du Canada, — L'Agriculture dans la Province de Québec, — De l'Étude et de l'Enseignement agricoles, — L'Association de Médecine canadienne, — Coup-d'œil sur l'état actuel de la Médecine, — L'Illade et la Médecine (Conférence), — Scènes de Mœurs canadiennes.

Cet ouvrage est en vente chez MM. Garant et Trudel, à Québec ; à Ste. Anne de la Pocatière, à la librairie agricole de Firmin H. Proulx. Prix : \$1 le volume. Expédié par la Poste, \$1.14.

Traité Élémentaire de Matière Médicale

ET

1870

GUIDE PRATIQUE

1870

des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence publié sous le patronage des Professeurs de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria, Montréal. Seconde édition.

Montréal, Érsebe Sénécal, Imprimeur-relieur et éditeur, rue St. Vincent, Nos. 6, 8 et 10.

Le volume, format grand in octavo, est de 1500 pages environ. Prix : Pour chaque souscripteur, volume relié, \$4 ; pour non souscripteur, relié, \$4.

L'ouvrage paraîtra dans le cours du mois de décembre courant. Les lettres devront être adressées à Sœur Mechilde du Saint Sacrement, Asile de la Providence, rue Ste. Catherine Montréal.

NOTRE-DAME DE LOURDES

PAR HENRI LASSERRE.

Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX. Trente-sixième édition, autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal et ornée de deux belles gravures. Un beau volume in-8 de 352 pages, venant d'être publié par MM. J. B. Rolland et fils, libraires à Montréal. Prix : broché, 75 centins ; relié, \$1.00 ; avec addition de 12 centins si le volume doit être expédié par la poste. On peut au même prix se procurer ce volume à Ste. Anne de la Pocatière, chez F. H. Proulx, libraire.



Indemnité Seigneuriale au Fonds des Townships.

ATTENDU que par un Ordre en Conseil en date du 30 AVRIL 1867, il est ordonné au sujet des réclamations des Municipalités pour y participer, que les Fonds sus-nommés sera fermé le 31 DÉCEMBRE de la présente année, avis est par les présentes donné que toutes réclamations qui pourraient changer en aucune manière la distribution du dit Fonds devront être produites le ou avant la date ci-dessus indiquée, après laquelle date, aucun changement ne pourra être fait dans la dite distribution.

Département des Finances, }
Ottawa, 9 Décembre 1870. }

JOHN LANGTON,
Auditeur.